

crois, être considérés comme la cause du surchauffage de notre économie et l'un des dangers d'inflation dont différents ministres et porte-parole du gouvernement nous parlent tant depuis quelque temps.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Qu'Appelle a déjà couvert à peu près tous les commentaires auxquels je pense, en marge de la politique commerciale énoncée par le ministre. Cette politique signale plusieurs facteurs commerciaux importants qui dépassent ce qu'on pourrait dire pour l'instant. Toutefois, j'aimerais parler brièvement de la dernière partie de la déclaration.

Il vaut la peine de remarquer l'inquiétude du ministre, et je le comprends, devant la politique d'ensemble du gouvernement. Nos emprunts à New-York, au cours des mois de janvier et de février, sont onze fois supérieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier à la même période. Quand nous parlons de 14½ milliards de dollars, nous parlons de 80 p. 100 de la totalité de la masse monétaire au Canada. Le problème que le ministre a soulevé ne sera jamais résolu, à mon sens, avant que la distinction soit faite entre capital social ou public, et entre capitaux commerciaux et industriels. Le gouvernement doit aussi comprendre qu'en distinguant les deux sortes de capital, il faut aussi une politique monétaire plus large que celle qui est actuellement proposée.

[Français]

L'AGRICULTURE

NOUVELLE POLITIQUE LAITIÈRE

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les honorables députés de cette Chambre savent que l'annonce d'une nouvelle politique du gouvernement est faite, habituellement, dans une seule langue.

Je désire donc donner avis que je vais annoncer la nouvelle politique du gouvernement pour la prochaine année laitière qui débutera le 1^{er} avril 1966. Cette politique assurera un prix de \$4 les 100 livres de lait aux producteurs canadiens. (*Applaudissements*)

[Traduction]

Je désire annoncer une nouvelle politique pour l'année laitière qui débutera le 1^{er} avril, dont les objectifs sont de hausser le revenu des producteurs, de stabiliser cette industrie et de prévenir des majorations incontrôlables de prix au consommateur occasionnées par des pénuries de produits laitiers. Durant l'année qui s'achève, la politique gouvernementale a voulu assurer au producteur, à l'aide de paiements supplémentaires et de paiements d'appoint, un prix national moyen de

\$3.50 les cent livres de lait destiné à la transformation. Bien que cette politique ait entraîné une amélioration sensible de la situation des producteurs par rapport aux années antérieures, alors que la moyenne des prix était de \$3, la production n'est pas allée de pair avec la demande et l'accroissement de population.

• (2.50 p.m.)

Pendant la dernière année civile, la consommation nationale de beurre a dépassé la production de quelque 20 millions de livres. Au cours des dernières années, les cultivateurs ont abandonné l'industrie laitière à un rythme alarmant. Un certain nombre d'entre eux se sont adonnés à d'autres spéculations agricoles, comme l'élevage du bœuf et du porc, parce que ces spéculations leur offraient un niveau de vie meilleur. Plus alarmant encore est le nombre de ceux qui abandonnent l'agriculture elle-même pour s'orienter vers l'industrie et d'autres emplois en ville parce que leurs fermes laitières ne peuvent plus leur assurer un niveau de vie convenable. Étant donné que l'industrie laitière requiert des mises élevées de capitaux dans un équipement plutôt permanent, les cultivateurs qui s'en détournent n'ont pas tendance à y revenir même à la suite d'une amélioration dans le niveau des prix. Les prévisions de la nouvelle année laitière indiquent que la situation économique du producteur laitier continuera de se détériorer, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures comme celles que je désire annoncer aujourd'hui. A moins de redonner confiance au producteur dans sa capacité de vivre convenablement de l'industrie laitière, il nous faudra faire face à des pénuries éventuelles. Il est évident que des pénuries pourraient occasionner des hausses de prix au consommateur et contribuer ainsi gravement à une hausse du coût de la vie. A la suite de ces considérations, le Gouvernement a décidé d'apporter les principaux changements qui suivent à son programme de soutien des prix pour la prochaine année laitière. 1) Le niveau de soutien assurera un revenu net moyen de \$4 le cent livres de lait destiné à la transformation, d'une teneur en gras de 3.5 pour cent, f.a.b. la fabrique. 2) Le niveau de soutien sera réalisé à l'aide de paiements mensuels ou trimestriels faits directement au producteur par le gouvernement fédéral. 3) Les paiements fédéraux s'appliqueront à une partie des surplus de lait nature.

L'Office de stabilisation des prix agricoles fournira aux différentes classes de producteurs les renseignements voulus touchant la mise en application de la nouvelle politique. Dans l'ensemble, la politique s'appliquera de la façon suivante: à l'égard des producteurs-fournisseurs du lait de transformation,